



Compte Rendu du Comité de pilotage 2025 du PCAET du 16 décembre 2025

Participants à la réunion :

- M. Gérard DEZEMPTTE, Président de la CC LYSED,
- M. Franck BRON, Vice-Président LYSED chargé du PCAET,
- Mme Nathalie ROUBA-LOPRETE, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- M. Jean-Louis TURMAUD, Maire de Janneyrias,
- M. Michel CROLLARD, adjoint à Chavanoz,
- Mme Christèle PONCET, adjointe à Chavanoz,
- M. Philippe ZUCCARELLO, Président de PARFER,
- M. MANSIAUX, Président de Veille Citoyenne,
- M. David PAGNIER, Directeur du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné,
- M. Alexandre GUERRA, délégué territorial Isère, GRDF,
- Mme Murielle GENTAZ, Présidente de LO PARVI,
- M. Johan LEVEY, président d'ECO LOCAL,
- Mme Gwenaëlle SASMAZER, responsable d'agence Nord Isère, PLURALIS,
- Mme Gaëlle GAHMANI, chargée de clientèle, PLURALIS,
- Nicolas BLANC, DGS, CC LYSED,
- Maud ALLAGNAT, chargée de mission PCAET, CC LYSED.

Personnes excusées :

- M. Bruno GINDRE, Maire de Villette d'Anthon
- M. Cédric CAMP, Maire d'Anthon,
- M. CHINCHOLE, membre du Club Climat,
- Mme FULLY, membre du Club Climat,
- Mme Catherine BODET, membre du Comité organisateur de la Fête des Possible et du Club Climat.

Compte rendu des discussions en séance : (cf. présentation de la séance en pièce jointe)

Introduction

- **M. DEZEMPTTE** accueille les participants et présente l'ordre du jour : après un point de suivi de l'avancement des actions, les partenaires, dont les communes, présenteront une action représentative réalisée durant l'année. Puis il s'agira de préparer les actions pour l'année à venir en définissant les objectifs 2026.
- **Maud ALLAGNAT** rappelle rapidement la vie du PCAET : adopté définitivement en janvier 2023, il est depuis mis en œuvre par l'ensemble des partenaires du territoire au travers ses 5 axes thématiques (habitat/logement, mobilité, agriculture et alimentation, énergies renouvelables et économie) et un axe transversal concernant la gouvernance du plan.

I - Etat d'avancement des actions du PCAET

- **Maud ALLAGNAT** présente un premier diagramme de l'état d'avancement des actions : 88 % des fiches-actions sont en travail et 66% en cours d'exécution. Encore 12% des fiches-actions n'ont pas démarré, soit seulement quatre fiche-actions. La mise en œuvre des actions est de plus en plus uniforme comme de montre le diagramme représentant le taux d'avancement moyen des indicateurs de suivi par axe. Comme l'année dernière, c'est l'axe 6 sur la gouvernance qui cote au maximum les indicateurs car sa mise en œuvre se déroule comme prévu : 3 Comité techniques et 1 Comité de pilotage par an. Il est rappelé qu'il y a bien une différence entre travailler une thématique ou mettre en œuvre un projet et déclencher une évolution de l'indicateur. Par exemple, l'axe 4 nouvelles énergies n'a pas évolué depuis le COPIL 2024 car nous sommes toujours en attentes de la publication des chiffres par l'Observatoire Régional Climat Air Energie.

• Suivi des actions 2025 par axes et présentation d'actions phares

Détail axe 1 – Bâtiments et habitat

- **Maud ALLAGNAT** présente l'avancement des objectifs annuels 2025 de l'axe 1. La fiche-action 6 a bien débutée, plusieurs actions ont été réalisées mais elles ne sont pas encore comptabilisables dans l'indicateur. Enfin, la fiche-action 7 concernant les économies dans l'éclairage public, cote à un peu moins de 50% alors que le travail des communes de rénovation des luminaires est plus avancé que cela. Simplement, il est nécessaire de revoir les indicateurs car ils ont été prévus en nombres et non en pourcentage de l'existant. Ce travail sera effectué au moment de l'évaluation mi-parcours.

Témoignage de la commune de Janneyrias

- **M. TURMAUD** témoigne pour la commune de Janneyrias de la sensibilisation des habitants sur des pratiques moins énergivores grâce au kit des bons gestes par le Conseil Municipal des Jeunes. Cette action a été portée par son adjoint, M. Roger ALLIGIER, avec l'aide de la Communauté de Communes qui a notamment pris en charge l'achat des kits. Les enfants ont tout d'abord été sensibilisés grâce au kit puis ont sensibilisé à leur tour les habitants le 3 juin en sortie d'école. Pour cet événement, la commune avait également emprunté le vélo pédagogique avec lequel les enfants pouvaient mixer des fruits frais à la force musculaire et créer de délicieux smoothies. Ils se sont également mobilisés pour recommencer la sensibilisation lors de la Fête des Possibles le 27 septembre dernier. Les enfants étaient très enthousiastes et l'action a bien plu.

- **Maud ALLAGNAT** précise que cette action a été très réussie grâce à l'implication des enfants, le l'élue en charge du CMJ mais également de l'école avec une enseignante qui a suivie l'action. Par exemple les enfants ont pu présenter le kit à l'ensemble des classes de l'école avant le 3 juin.

- **M. TURMAUD** ajoute que la commune est partante pour recommencer des actions de sensibilisation l'année prochaine.

- **Maud ALLAGNAT** présente les actions de l'AGEDEN en matière de sensibilisation. Premièrement auprès des enfants, dans les écoles volontaires grâce au Défi Class'Energie. Il s'agit d'une intervention dans les écoles, en 4 modules pédagogiques correspondant au programme scolaire des CM1-CM2, permettant de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'énergie, notamment connaître les différentes sources d'énergie et s'appropriier les écocgestes. Le défi se termine par un événement festif valorisant les projets des classes. Cette année, les classes ont présenté des maquettes de ville ou encore des pièces de théâtre de marionnettes. Depuis le début du PCAET, 12 classes de 4 écoles sur 4 communes ont participé au Défi Class'Energie.

L'AGEDEN propose également aux habitants de LYSED une mission de conseil et d'accompagnement de leur projet de rénovation de l'habitat grâce à des permanences Info Energie, tous les premiers mercredis de chaque mois, en mairie de Charvieu-Chavagneux. Il y a également une permanence téléphonique toute la semaine, mutualisée au niveau départemental.

- **Mme GENTAZ** demande si l'on sait combien de personnes ont pu bénéficier de ce service.
- **Maud ALLAGNAT** répond que l'AGEDEN fournira des chiffres définitifs lors du bilan annuel mais des retours réguliers sont faits et le dernier date de début décembre : il y a eu 192 ménages accompagnés.

Témoignage de PLURALIS

- **Mme SASMAZER**, responsable d'agence Nord Isère à PLURALIS présente l'opération de réhabilitation des 281 logements du quartier de Moulin Villette de Chavanoz qui s'est déroulé de novembre 2023 (démarrage des travaux) à avril 2025 (livraison des travaux). Le programme de travaux comprenait des travaux énergétiques, notamment l'isolation des façades et de la toiture ainsi que l'installation de chauffage collectif PAC sur les toits. Ces travaux ont permis de passer d'une classe énergétique F avant travaux, à une classe B après travaux. Le coût total des travaux est de près de 16 millions d'€, soit un coût moyen par logement égal à 56 650 €. La société GCC Aureka a suivi tout le chantier et même occupé une base de vie en rez-de-chaussée qui a depuis été transformée en trois logements supplémentaires.
- **Mme DAHMANI**, chargée de clientèle à PLURALIS, a fait part des retours habitants qui ont été très positifs : les habitants ont été rassurés par la présence de GCC, le chantier a été plus rapide que prévu et la tenue d'ateliers pour apprendre à utiliser les nouveaux équipements pour réaliser des économies. Pour le moment, les locataires n'ont pas vu de baisses financières des charges ; c'est parce que la première régulation des prévisions sur charges ne se fera qu'après la première saison hivernale pleine. Le quartier est très demandé, il y a une vacance très faible des logements.
- **M. CROLLARD** précise que la mairie de Chavanoz n'a reçu que des retours positifs des habitants du quartier qui sont de plus en plus sensibilisés à l'environnement et au cadre de vie. Il propose de faire réaliser une autre sensibilisation pour apprendre à utiliser les nouveaux brise soleil orientables afin d'améliorer le confort d'été.
- **M. GUERRA** demande quels travaux ont le plus contribué à l'impressionnant saut de classe énergétique.
- **Mme SASMAZER** répond que se sont les travaux d'isolation des murs par l'extérieur ainsi que celle du toit terrasse, bien qu'elle n'ait pas de d'étude donnant des chiffres détaillés. Les menuiseries avaient déjà été changées par de précédents travaux donc il n'y avait pas d'intérêt énergétique à le refaire.

Témoignage de la commune de Charvieu-Chavagneux

- **M. DEZEMPTÉ** présente les investissements communaux en matière d'éclairage public entre 2019 et 2023. Le dossier est travaillé depuis 2017 avec l'ancien adjoint aux travaux par une étude du patrimoine vétuste et l'établissement de devis. Il fallait prendre les options intéressantes pour avoir un apport esthétique nécessaire au maintien du cadre de vie mais également pour obtenir un rapport le plus intéressant possible entre l'énergie économisée et le coût de l'investissement. En 2017 la décision a été prise de lancer les travaux qui ont débuté timidement en 2018 pour s'étaler jusqu'en 2022. Le montant total est de 895 000 € de travaux sur quatre ans. Avec 147 000 € de subvention de l'Etat, le coût pour la commune a été de 750 000 €. Les économies réalisées ont été réelles : on est passé d'une consommation de 852 000 KWh en 2019 à 299 900 KWh en 2023, sachant qu'entre temps 2 ou 3 lotissements ont été construits. Cela représente une économie annuelle de 142 00 €, soit un amortissement du coût des travaux sur 5 ans. Il reste encore des possibilités d'investissements (il reste 47 vieux candélabres « boule »), y compris en éclairage intérieur de bâtiments sportifs mais ces derniers ont un amortissement sur 40 ans. Les travaux doivent être prévus maintenant, les mats sont également à changer. Chaque ancien point lumineux de type « boule » consomme 1850 KWh/an alors qu'un lampadaire Led ne consommera que 58 KWh/an.

Témoignage de la commune de Pont-de-Chéruy

- **M. ZUCCARELLO** présente le programme de construction de la nouvelle école de Pont-de-Chéruy. Il s'agit d'un bâtiment bioclimatique avec une ossature en bois et une isolation en paille, ce qui assure une bonne performance énergétique. De plus, le toit terrasse en RdC supportera l'installation de panneaux photovoltaïques

prévus pour de l'autoconsommation. Le débord de toiture a été calculé pour un apport solaire optimum en hiver et contre les surchauffes estivales. L'inauguration est prévue pour la rentrée scolaire 2027.

- **M. BRON** précise que la création de ces 7 classes servira à désengorger l'école Astulfo et permettra de dédoubler le centre de loisirs municipal.

Détail axe 2 – Mobilité

- **Maud ALLAGNAT** présente l'avancement des objectifs annuels 2025 de l'axe 2. Bien que toutes les actions aient démarrées, trois indicateurs ne sont pas encore impactés. Par exemple, bien que nous ayons déployé trois aires de covoiturage, l'indicateur est celui du nombre moyen de personnes par véhicule. Cet indicateur n'est pas calculé par nous-même mais par une étude sur une zone plus large. Les derniers résultats datent de 2017.

- **M. PAGNIER** précise qu'une étude mobilité vient d'être lancée et que les premiers résultats seront connus, par les financeurs notamment, à l'automne 2026. Les résultats globaux seront présentés au grand public fin 2027.

Témoignage de la commune de Pont-de-Chéruy

- **M. BRON** présente une action très récente puisque l'installation a eu lieu lundi dernier : la création de stationnements sécurisés en box individuels en centre-ville de Pont-de-Chéruy. Ces 6 box vélo permettront aux usagers se déplaçant à vélo et souhaitant prendre les transports en commun de la ligne de bus X04 d'avoir un emplacement sécurisé pour leur vélo. Le cycliste range son vélo dans le box et le ferme avec son propre cadenas. Cette action a été financée à 80% par l'Etat par deux programmes (ALVEOLE + et le Fonds vert) et par la CC LYSED pour 20%.

- **M. BLANC** précise que cela peut répondre aux besoins des cyclistes de VAE qui craignent le vol de leur matériel lors du stationnement.

- **M. TURMAUD** ajoute que quatre stationnements ont été installés à Janneyrias, également aux arrêts de l'EX 04. Il n'y a eu que 2 remarques sur la légère gêne visuelle lors de la sortie de la place de Tassigny.

- **M. BRON** précise qu'à Pont-de-Chéruy, il y a eu plusieurs questions de la part de la population mais aucune critique ; plutôt de la curiosité.

- **M. DEZEMPTÉ** précise qu'une autre solution satisfaisante est celle de l'installation de pilier permettant aux cyclistes d'attacher leur matériel de manière sécurisée sans gêner l'environnement.

- **Maud ALLAGNAT** présente l'utilisation des primes vélo 2025. Il s'agit toujours du même règlement : une prime de 25% du prix d'achat du vélo, plafonnée à 200€. La répartition communale des dossiers a un peu évolué : moins de primes cette année sur Villette d'Anthon et plus sur Pont-de-Chéruy et Charvieu-Chavagneux. Cela est sûrement dû aux actions de communication sur le sujet.

- **M. CROLLARD** propose de relancer la communication sur 2026.

- **Maud ALLAGNAT** répond qu'une communication sera prévue dans le prochain magazine ACTEURS.

Témoignage de la commune de Chavanoz

- **M. CROLLARD** présente l'achat d'un véhicule électrique par la commune de Chavanoz financé principalement par la publicité des entreprises floquée sur le véhicule. Le véhicule est en particulier utilisé pour le portage de repas et les interventions des services techniques. Le véhicule est rechargé par une prise simple aux services techniques.

- **M. TURMAUD** précise qu'une action similaire n'est pas possible dans les petites communes comme Janneyrias car les entreprises pensent que cela ne serait pas assez rentable.

Détail axe 3 – Agriculture et alimentation

- **Maud ALLAGNAT** présente l'avancement des objectifs annuels 2025 de l'axe 3. Toutes les actions ont désormais démarré, même si deux indicateurs ne sont pas encore impactés. C'est un changement par rapport à l'année dernière. Nous avons prévu d'insister sur cet axe lors du COPIL 2024 et c'est ce qui a été fait.

Témoignage de la CC LYSED

- **Maud ALLAGNAT** présente une action réalisée lors de la Fête des Possibles le 27 septembre 2025. Sur le stand CC LYSED ont été présentés des portraits d'agriculteurs du territoire ainsi que des outils de médiation adulte et enfant pour discuter de l'agriculture du territoire avec le public.

Il a également été mis en place avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, un partenariat pour réaliser un portrait de territoire afin de mettre en lumière les enjeux de l'agriculture locale. Les premiers résultats de l'étude sont disponibles, il s'agit des éléments de diagnostic du portrait. Ces éléments proviennent de deux sources : les chiffres de la chambre d'agriculture (via l'observatoire foncier partenarial de l'Isère) ainsi qu'une enquête terrain réalisée lors d'entretiens avec des agriculteurs, la Chambre d'Agriculture et moi-même. Il ressort des chiffres et des entretiens que l'agriculture du territoire n'est pas aussi uniforme que l'on aurait pu le penser : si toutes les exploitations font des grandes cultures, elles se sont énormément diversifiées (maraichage, élevage, évolution des cultures...), plusieurs exploitations sont engagées dans des marques de qualité (AB, HVE, label rouge, circuits courts...) et la question de l'irrigation est cruciale (plus de terres irrigables que de terres irriguées, beaucoup d'ASA et des aires d'alimentation de captages). Une présentation complète de l'étude et des enjeux agricoles du territoire sera proposée par la Chambre d'Agriculture en 2026.

Témoignage pour la commune de Villette d'Anthon

- **M. LEVEY**, mandaté par M. GINDRE, présente le projet de création d'une oasis de biodiversité à Villette d'Anthon par l'association Eco-local. L'association, créée il y a deux ans, compte aujourd'hui 27 membres très actifs qui sont des citoyens acteurs dans l'écologie, tous modérés, pour travailler sur des actions de sensibilisation (conférences), d'économie circulaire (ateliers) mais aussi un projet d'une action plus ambitieuse : la création d'une première oasis de biodiversité sur un terrain composé de 5000m² de prairie et de 3 hectares de forêt, mis à disposition par la commune de Villette d'Anthon. Le but de l'aménagement et du travail sur ce terrain (création d'une prairie fleurie, de haie de biodiversité, de mares, mur en pierre sèches, potager perpétuel, chemin d'accès et à vocation pédagogique) est une explosion de biodiversité via des chantiers participatifs et une mise à disposition aux écoles. Cette action est menée en lien avec l'association Lo Parvi et le lycée agricole de Villemoirieu. Le budget global est de 10 000 €.
- **M. TURMAUD** demande s'ils envisagent de ne pas arroser en période de canicule.
- **M. LEVEY** répond que l'arrosage sera nécessaire durant les périodes de canicule. Il sera assuré par la mise en place d'une cuve de récupération.

Détail axe 4 – Nouvelles énergies

- **Maud ALLAGNAT** présente l'avancement des objectifs annuels 2025 de l'axe 4 sur les nouvelles énergies. Seule l'action 21 relative à la rédaction d'un schéma directeur des énergies renouvelables n'a pas démarré. Une des actions réalisées par l'association Energie du Haut Dauphiné est la tenue de réunions d'information sur les projets photovoltaïques personnel.
- **Maud ALLAGNAT** explique qu'à la suite à l'étude de préfiguration de 2025, la CC LYSED a prévu le lancement d'un Fonds Air Bois en 2026. Un tel fonds se compose principalement d'une Prime Air Bois d'un montant de 1 300€ pour aider les foyers équipés d'un vieux appareil de chauffage au bois (antérieur à 2002) à le changer par un appareil récent labellisé Flamme verte. C'est aussi tout un système d'information et de communication sur les bons gestes liés au chauffage au bois (achat du bois, stockage, utilisation, geste d'allumage, entretien des appareils...). Dès 2026, plusieurs communications informeront du dispositif.

Détail axe 5 – Economie locale

- **Maud ALLAGNAT** présente l'avancement des objectifs annuels 2025 de l'axe 5 sur l'économie locale. Trois fiches-actions n'ont pas encore de résultats. En cause notamment, la difficulté à démarrer une dynamique de rénovation auprès du petit tertiaire et d'évaluer certains indicateurs de résultats.

6/ Détail axe 6 – Gouvernance

- **Maud ALLAGNAT** présente l'avancement des objectifs annuels 2025 de l'axe 6. C'est l'axe le plus complet, la gouvernance du PCAET se déroule comme envisagée lors de la rédaction du document. Cette gouvernance permet un bon suivi du PCAET.

II - Axes de travail sur l'année 2026

• Présentation des actions majeures à venir

- **Maud ALLAGNAT** présente les nombreuses actions déjà prévues sur 2026. La majorité d'entre elles est constituée des mêmes actions engagées sur 2025 (le service public de la rénovation énergétique de l'habitat, la rénovation de l'éclairage public, la sensibilisation avec le kit des bons gestes, le portrait de territoire par la Chambre d'agriculture...).
- **M. CROLLARD** explique que la commune de Chavanoz va travailler la rénovation du parc public d'éclairage sur les trois prochaines années, soit jusqu'en 2028. De plus, la commune souhaite continuer le travail global avec la Communauté de communes sur les cheminements doux.
- **Maud ALLAGNAT** présente les actions prévues en 2026 qui sont nouvelles : Jouons local, le Fonds Air Bois ou l'évaluation mi-parcours. Pour rappel, cette dernière est obligatoire (prévue par le Code de l'environnement), elle se déroulera avec l'aide du bureau d'études qui a accompagné la collectivité lors de la rédaction du PCAET : B&L Evolution. Le travail prévu se composera d'un bilan quantitatif (collecte des indicateurs d'impact et d'avancement), d'un bilan qualitatif (analyse documentaire et entretiens avec les communes et partenaires) ainsi que de préconisation et pistes d'amélioration. Ce travail est prévu au premier trimestre avec une présentation au 2^{ème} trimestre 2026.

• Travail sur les actions 2026 à développer

- **Maud ALLAGNAT** présente les actions prévues mais qui sont encore à travailler : par exemple pour le kit des bons gestes, il est nécessaire de trouver un nouvel acteur-relai car la collectivité a déjà travaillé avec les trois conseils municipaux des enfants du territoire. Il sera également nécessaire d'organiser finement le déploiement de Jouons Local. Enfin, il serait opportun de travailler avec SOLIHA comme partenaire supplémentaire du Contrat territorial. Il y a également des opérations en recherche de partenaire : par exemple la participation du territoire à l'opération La Nuit est belle !, ou à une action équivalente ainsi que la plantation de haies ou forêts.
- **M. CROLLARD** explique que Territoire d'Energie 38 est l'un des partenaires de l'opération La Nuit est Belle !, peut-être qu'en se rapprochant d'eux, il serait possible de concrétiser cette action.
- **Mme PONCET** déclare que la commune de Chavanoz a prévu de planter une haie dans le parc de la Mairie.
- **M. DEZEMPTTE** rappelle son attachement aux haies, non seulement elles permettent l'infiltration et aident à préserver la biodiversité mais elles assurent également un rôle dans la pérennité des paysages. La commune de Charvieu-Chavagneux en plante depuis 25 ans, notamment dans des terrains en pente permettant de retenir les eaux et de loger notamment des insectes, base de notre système écologique. Par contre, il existe certains insectes qui causent de nombreux désagréments à la population : les moustiques. Il demande s'il existe des actions permettant de réduire leur nombre.
- **Mme GENTAZ** explique que le plus gros problème est celui de la simplification à l'excès des paysages. Les moustiques prolifèrent dans les jardins avec trop peu de biodiversité et donc trop peu de prédateurs. Il est intéressant dans les projets de protéger les milieux pour pouvoir protéger les espèces. C'est l'équilibre écologique qui permet de limiter la prolifération d'une espèce comme le moustique.
- **M. LEVEY** ajoute que c'est dans ce cadre que s'inscrit le projet d'oasis de biodiversité : la volonté de créer des corridors écologiques.

- **Maud ALLAGNAT** termine avec les trois fiche-actions restant à démarrer : la mise en place de tiers-lieux en lien avec l'économie sociale et solidaire, la rédaction d'un schéma directeur des énergies renouvelables et la mise en place d'une station-service multi-énergies pour le transport de marchandises.
- **M. MANSIAUX** propose la participation de l'association Energies du Haut Dauphiné pour la rédaction du Schéma Directeur des Energies si jamais un travail collaboratif est prévu comme pour de précédents travaux.
- **Mme GENTAZ** rappelle que l'arrivée du tramway va faire évoluer les habitudes de mobilités des habitants et que les investissements qui vont être effectués dans les prochaines années doivent prendre en compte ce projet pour être pérennes.

• Définition des objectifs 2026

En conclusion des divers échanges, sont définis les objectifs suivant pour l'année 2026 :

- Mener l'évaluation mi-parcours au T1 et présenter les résultats en T2
- Initier les actions définies de « moyen terme » qui n'ont pas débutées :
 - FA 17 : Organiser l'autonomie alimentaire en favorisant la production locale
 - FA 21 : Rédiger un Schéma Directeur des Energies pour fixer la programmation du développement des EnR
 - FA 27 : Mise en place d'une station-service multi-énergies pour les transports de marchandises
 - FA 32 : Mise en place de tiers-lieux en lien avec l'économie sociale et solidaire
- Prolonger le travail commencé dans l'axe agriculture.